
Une nouvelle F(f)rancophonie pour l'Afrique de l'Est. Effets didactiques de la politique linguistique française en Tanzanie

Anaïs Delabie

 <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=975>

DOI : 10.35562/rif.975

Electronic reference

Anaïs Delabie, « Une nouvelle F(f)rancophonie pour l'Afrique de l'Est. Effets didactiques de la politique linguistique française en Tanzanie », *Revue internationale des francophonies* [Online], 6 | 2019, Online since 12 décembre 2019, connection on 10 août 2021. URL : <https://publications-prairial.fr/rif/index.php?id=975>

Une nouvelle F(f)rancophonie pour l'Afrique de l'Est. Effets didactiques de la politique linguistique française en Tanzanie

Anaïs Delabie

OUTLINE

- I. La construction de l'objet langue étrangère par la politique
 - I.1. Histoire d'un discours
 - I.2. De la Francophonie politique à la Francophonie économique
 - I.3. De la diplomatie culturelle à la diplomatie d'influence
- II. Illustration de cette nouvelle Francophonie en Afrique de l'Est
 - II.1. La France
 - II.2. Les intérêts tanzaniens
 - II.3. Le rôle du Burundi dans la perspective régionale
- III. La francophonie en Tanzanie
 - III.1. Les populations francophones
 - III.2. L'enseignement du français dans l'enseignement supérieur en Tanzanie
- IV. Représentations des étudiants
 - IV.1. Enquête auprès des étudiants
 - IV.2. Discussion
- Conclusion

TEXT

- 1 La France a depuis plusieurs siècles lié diffusion du français et diplomatie (Lane, 2017, 12 ; Chaubet, Martin, 2011, 39). Une fois ce lien établi, on peut penser qu'une langue étrangère est principalement définie par son mode d'enseignement-apprentissage, son rôle dans la socialisation d'un individu (Cuq, 2003, 246), sa place dans la chronologie de la création d'un répertoire linguistique (ni langue première, ni langue seconde). L'enseignement d'une langue étrangère peut être considéré comme le résultat d'un processus politique, diplomatique, autant en termes de construction d'objet et de contenu d'apprentissage qu'en termes d'aménagement linguistique. Les enjeux et les intérêts manifestés par au moins deux pays afin de satisfaire des besoins

- de communication, administratifs, juridiques, culturels ou économiques motivent son rayonnement.
- 2 L'enseignement du français dans l'enseignement supérieur est, la plupart du temps, le fruit d'accords signés dans un cadre diplomatique bilatéral ou multilatéral, instrumentalisant la langue dans des buts propres au pays qui la diffuse tout autant qu'à ceux du pays qui l'intègre, dans le cadre d'une politique publique éducative. Nous adoptons la conception de politique extérieure développée par Marcel Merle (Merle, 1976, 410), menant à la conceptualisation d'une politique de diffusion de la langue qui puisse satisfaire les intérêts étrangers sans pour autant porter atteinte aux ambitions portées par la politique interne.
 - 3 D'un côté donc, un pays construit, pour élaborer sa politique, une argumentation justifiant l'apprentissage de sa langue hors de ses frontières. Nous trouvons ainsi un corpus de textes disponibles, localisés géographiquement et institutionnellement, concourant à l'élaboration de ce discours épilinguistique, d'un certain imaginaire linguistique ayant vocation à être transmis aux acteurs de l'enseignement-apprentissage et, à la fin de la chaîne, aux apprenants. Cette politique se trouve médiée par le corps diplomatique qui véhicule ce discours, devenant ainsi la politique linguistique extérieure.
 - 4 De l'autre côté est considéré le territoire d'accueil de la langue étrangère, dont l'application des termes antérieurement négociés se concrétise en tant que politique publique par l'élaboration de programmes, de formations, d'équipements et de contenus pédagogiques. Cette politique d'accueil de la langue est également tissée de discours faisant état des bénéfices que le pays et ses citoyens peuvent retirer d'un tel enseignement dans une perspective nationale. Les discours peuvent également faire état de perspectives plus larges, régionales, d'aucuns diront *polaires*, pour justifier du bien-fondé de l'action politique. Ici, ce sont les enjeux régionaux, utilisés pour d'autres domaines que les langues, qui vont être mis au service de l'argumentation d'accueil de la langue dans le but de son équipement et de son aménagement sur le territoire.
 - 5 Notre recherche s'intéresse à la politique de diffusion du français langue étrangère dans l'enseignement supérieur en Tanzanie, à la fois comme politique nationale et multilatérale. Nous explorons la ma-

nière dont la langue étrangère est construite en tant qu'objet, en tant qu'imaginaire (Houdebine-Gravaud, 1996, 19), le choix des cursus auxquels le français se retrouve intégré ainsi que les représentations que la langue française suscite dans cette partie du monde.

- 6 Notre terrain de recherche est original pour l'exploration de la diffusion du français dans la mesure où la Tanzanie est un pays d'Afrique de l'Est, *de facto* anglophone et kiswahilophone. Les représentations de la langue peuvent être construites, institutionnellement parlant, avec une liberté qu'offre une langue étrangère sans avoir à tenir compte d'une histoire commune potentiellement douloureuse ou conflictuelle, d'un programme scolaire où la langue aurait une place centrale. La langue est, pour ainsi dire, absente du territoire avant la mise en place de la politique bilatérale, ou bien est présente par des voies non institutionnelles inhabituelles, notamment médiatiques.
- 7 Ainsi, le discours est avant tout créé et véhiculé par les acteurs de la F(f)rancophonie c'est-à-dire les membres de l'Ambassade de France, les professionnels dont la connaissance de la langue constitue la base de leur activité, et les apprenants. La Tanzanie est également un pays touristique à fort potentiel qui développe ses capacités d'accueil. De ce fait, elle attire une population touristique francophone en perpétuelle augmentation, laquelle contraste fortement avec une autre population francophone présente sur le territoire : les réfugiés de conflits armés.
- 8 La Tanzanie est bordée par trois pays francophones – le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda – ayant chacun un discours propre, identifié, à l'endroit de la Francophonie. Ces trois pays ont été colonisés non par la France mais par la Belgique, ce qui induit des relations bilatérales qui ne s'inscrivent pas dans la continuité directe de l'histoire coloniale. L'histoire partagée avec la France, extrêmement violente, inhumaine par endroits, pèse sur les échanges évoquant la francophonie et l'enseignement du français. Faut-il le rappeler, la France eut un rôle actif dans des conflits armés, des massacres et un génocide dans cette partie du monde. Cette grande réticence agit comme un garde-fou des ambitions expansionnistes francophones. Deux des trois pays cités, également membres de la Communauté Est africaine depuis 2007, surveillent avec attention les stratégies françaises véhiculées par les appareils satellites de la Franco-

phonie (O.I.F, C.I.E.P) en direction de la Tanzanie, dont les conséquences se répercuteraient sur eux.

- 9 Nous présentons ici le contexte historique international dans lequel l'enseignement du français langue étrangère intègre les établissements de l'enseignement supérieur en Tanzanie. Notre souhait est de montrer la stratégie empruntée pour parler de la langue française, pour persuader de son utilité et de ses bénéfices. Nous revenons également sur le système d'enseignement supérieur tanzanien et la manière dont l'enseignement du français s'y intègre. Enfin, nous finissons par l'analyse de la construction des représentations de la langue française par les étudiants. Nous ouvrons au débat cet article en nous demandant, en tant que linguiste et didacticienne, le rôle que nous jouons dans ce contexte.

I. La construction de l'objet langue étrangère par la politique

I.1. Histoire d'un discours

- 10 Pour la France, l'élaboration d'une politique extérieure linguistique fait partie d'une tradition remontant au XVI^e lorsque, pour la première fois, les écrivains se retrouvèrent officiellement conviés aux voyages diplomatiques. François 1^{er}, qui engagea de nombreuses actions politiques pour valoriser la langue française, dont l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, fut également le premier à véritablement penser la dimension linguistique et culturelle de sa diplomatie. Mis en difficulté par l'exigence de l'usage du latin, il a fallu construire un discours officiel à l'égard de la langue française qui lui donne les prétentions de rivaliser avec la langue dominante en Europe à cette époque (Lane, 2017, 16). Joachim du Bellay et son plaidoyer « *La Deffence, et illustration de la langue françoise* » fait rentrer la langue française et l'identité culturelle française dans le monde diplomatique dans une lutte, à l'époque, contre le latin.
- 11 Par la suite, la littérature et la philosophie furent diffusées à travers l'Europe, amenant naturellement un engouement pour la langue française. Dans le cadre de la diplomatie, nous pouvons au moins citer le cas de la diplomatie franco-turque initiée par François 1^{er} et Soliman

le Magnifique, ou le couple franco-russe avec la relation entretenue par Voltaire et Catherine II de Russie. La France a donc à sa disposition un discours éprouvé qui a permis de valoriser la langue française dans une volonté initiale d'en faire l'égale du latin.

- 12 Par des arguments vantant ses capacités à exprimer la pensée humaine aussi bien que le latin, à rendre la justice aussi bien que le latin, à raconter des histoires, rédiger des traités avec autant de précision que le latin, la France construit au fil des siècles un argumentaire, des stratégies discursives qui lui permettaient de défendre sa langue et de l'imposer sur son territoire et même en dehors. Ce discours fut mis au service de l'apprentissage de la langue française à l'extérieur de ses frontières notamment par la volonté de diffuser des idées, des concepts qui suscitaient un grand intérêt à travers l'Europe.
- 13 Ce discours a été repris puis modifié pour ce qui concerne la nécessité d'apprendre le français pour les populations colonisées. La volonté politique de la France n'était plus de justifier des capacités de la langue à faire aussi bien qu'une autre, mais de prétendre que cette langue faisait mieux que les autres. Le « génie français » théorisé notamment pour justifier les politiques coloniales servait à légitimer la prétendue supériorité du français sur les autres langues considérées comme inférieures, sauvages, ne pouvant prétendre aux mêmes usages que des langues considérées comme plus évoluées. Durant cette période d'ailleurs, un certain nombre de linguistes se sont fourvoyés en alimentant les théories racistes de l'époque par leurs travaux d'analyse de langues autochtones en utilisant une méthodologie comparatiste, animée çà et là tantôt par le darwinisme, tantôt par la religion (Heller, Mc Elhinny, 2017, 95).
- 14 Ce qui est devenu, au fil des siècles, la diplomatie culturelle que nous connaissons aujourd'hui, fait partie intégrante de l'ADN de la diplomatie française reconnue à travers le monde. Comme en fait état Stanislas Jeanneson (Jeanneson, 2012, 60), jusqu'au XX^e siècle, les écrivains faisaient partie des discussions intergouvernementales en servant tantôt d'instrument à la diplomatie, tantôt d'acteurs ayant un réel champ d'action par le biais d'agences ou d'institutions telles que le Service des œuvres françaises à l'étranger, intégrées au Ministère des Affaires étrangères dès l'Après-Guerre. L'objectif de la diplomatie culturelle était alors de « contribuer à l'expansion intellectuelle et au

rayonnement de la " pensée française ", en particulier là où la France a des intérêts politiques à défendre ou à affermir [...] ». (Ibid.)

I.2. De la Francophonie politique à la Francophonie économique

- 15 Depuis une vingtaine d'années, la diplomatie culturelle s'est spécialisée dans le rayonnement de la production française dans le cadre de la politique pour le développement. Le Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France publié en 2008 et le document cadre de la Coopération française diffusé en 2011 font état de cette orientation. Le développement économique est au cœur de ces deux documents rédigés dans le but d'établir les bases de la stratégie française à l'étranger, à destination des acteurs privés comme des acteurs publics.
- 16 La diplomatie s'est professionnalisée (Tenzer, 2018, 342) et requiert aujourd'hui davantage d'experts. Selon François Chaubet (Chaubet, Martin, 2011, 120), il y a d'une part la diplomatie publique qui correspond à une « politique de documentation » et d'autre part, l'action culturelle, qui s'organise plutôt comme une « politique de rencontre culturelle » dont le but demeure l'influence étrangère. La diplomatie de la langue et donc l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur à l'étranger sont, tous deux, rattachés à cette action culturelle aménagée à travers le monde par le S.C.A.C¹.
- 17 L'enseignement du français dans l'enseignement supérieur se retrouve en partie soumis à des contingences politiques et économiques qui n'ont que peu de liens avec la langue, la didactique ou la pédagogie. Elles influencent profondément son enseignement dans la mesure où le phénomène de débordement de la diplomatie économique au sein de la diplomatie culturelle et linguistique entraîne des modifications notables : dans la formation et les pratiques professionnelles des enseignants, dans les contenus d'enseignement ainsi que dans les finalités de l'enseignement.
- 18 Dès la fin des années 1990, la question culturelle s'est beaucoup recentrée sur la promotion du marché culturel, c'est-à-dire la promotion et la vente de « produits culturels » francophones (littérature, cinéma, art graphique...) à destination de l'« espace économique fran-

cophone » modifiant ainsi le profil des acteurs de cette branche, davantage spécialisés en relations commerciales internationales que ne l'étaient leurs prédécesseurs. Une illustration de ce phénomène est le titre du *Cahiers de la francophonie* d'octobre n°4 de 1996 (sous l'égide du Haut Conseil de la Francophonie), « Afrique, quel marché de la culture ? » évoquant une « industrie culturelle » qui propose ainsi un « marché de la culture » et des « biens culturels ».

- 19 Ce « marché de la culture » donc, allait bientôt tout à fait émerger pour occuper une bonne partie des questions dites culturelles. La culture s'« économise ». Ce changement lexical s'opère également pour la francophonie qui devient une « francophonie économique », « espace économique francophone » (Carrère, Masood, 2012, 1-146). Le champ lexical de l'économie se retrouve aussi dans des expressions récentes comme « taux de francophonie », ou « poche de francophonie » (O.I.F, 2014, 1-575).

I.3. De la diplomatie culturelle à la diplomatie d'influence

- 20 À partir de la Première Guerre mondiale, la diplomatie économique a pris de l'ampleur au sein du Ministère des Affaires étrangères (Badel, 2006, 172). Par les créations successives de structures telles que le Comité national du commerce extérieur (1943), la Sopex (1961), l'Actim (1969), l'économie a patiemment fait son nid au sein du Ministère des Affaires étrangères. En 2004 naît la Direction générale du Trésor, véritable pont institutionnel, rattachée à la fois au Ministère de l'Economie et des Finances et au Ministère des Affaires étrangères. Cette direction marque la fusion au niveau ministériel de l'économie et des Affaires étrangères.
- 21 Dans le même temps, notons que le Ministère de la Coopération, qui avait été fondé par le Général de Gaulle en 1959 en prévision des décolonisations, fut définitivement enterré en 1999 par Jacques Chirac qui l'avait qualifié de « Comptoir africain » (Meimon, 2007, 38). Ce ministère avait pour but de piloter l'ensemble des missions bilatérales entamées avec les pays dits *du champ*. Il était en charge d'un certain nombre de missions qui avaient pour but de promouvoir la francophonie. Rattaché au Ministère des Affaires étrangères, il subit dès lors, année après année, des atrophies successives.

- 22 La diplomatie culturelle ainsi impactée, l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur, l'élément clé de la promotion de la francophonie et de l'échange des connaissances scientifiques, fut petit à petit intégré à ce que l'on appelle la diplomatie d'influence qui a pour but non pas de diffuser la « pensée française » mais de valoriser sur le plan international la production et le savoir-faire français.
- 23 La Francophonie est entrée pour le gouvernement français dans cette diplomatie d'influence avec la volonté de fonder une francophonie « multilatérale » (République française, 2014, 83). Selon le Ministère des finances, la Francophonie multilatérale :
- « regroupe 57 États et gouvernements membres ainsi que 20 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage de la langue française et des valeurs qu'elle véhicule. Son action s'inscrit dans un cadre stratégique qui fixe quatre missions prioritaires :
 - promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ;
 - promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ;
 - appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ;
 - développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité. »
- 24 Le rapport de Jacques Attali datant de 2012, particulièrement explicite sur ce point, marque avec vigueur la volonté de la France de ne pas restreindre la Francophonie à un espace « traditionnellement » francophone, mais l'élargit en portant un intérêt nouveau aux pays francophiles. Il forme alors son néologisme « francophilophonie ». Cet élargissement se retrouve dans les directives prises par l'Organisation internationale de la Francophonie.
- 25 C'est ainsi qu'en 2010 l'entrée des Emirats Arabes Unis en tant que pays observateur de l'OIF, puis en 2012 l'entrée du Qatar en tant qu'État associé, marquaient ce changement de cap. En 2014, au som-

met de Dakar, la XVème conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage a porté sur « La stratégie économique pour la Francophonie », modifiant officiellement la vision de la francophonie en tant que communauté linguistique en une communauté économique. Cette communauté, démographiquement en constante expansion, est aujourd'hui perçue principalement comme un marché économique commun, un « espace linguistique et économique » (Carrère, Masood, 2012, 24).

- 26 Comment s'explique un tel virage diplomatique ? Il faut revenir sur des événements historiques pour comprendre ce virage qui coupe les liens avec une diplomatie française traditionnelle.
- 27 La fin de la Guerre Froide a sonné le glas de la coopération entre la France avec les États-Unis d'Amérique afin de maintenir en Afrique le bloc idéologique occidental. La France reçut le soutien des Américains afin de consolider sa présence en Afrique de l'Ouest (Leriche, 2003, 13). Marine Lefèvre explique (Lefèvre, 2003, 129) que le maintien de la Francophonie en Afrique de l'Ouest a pu tenir aussi longtemps et activement grâce à un climat international favorable à un positionnement fort de la France en Afrique. Les États-Unis soutenaient de manière active la Francophonie en tant qu'institution dans le maintien culturel de cette politique d'endiguement.
- 28 À la fin des années 1990, lorsque les États-Unis changèrent de stratégies, des tensions qui étaient jusque-là contenues se révélèrent au grand jour. Les conséquences pour la Francophonie furent la création, dans son discours, de la menace anglophone, qualifiant son expansion de « risque d'uniformisation réductrice » (O.I.F, 1997, 1) pour ne pas dire hégémonique. La francophonie était alors censée incarner un rempart. Se développe ainsi un discours prêtant à la langue française des vertus et des valeurs liées notamment à l'humanisme historique français.
- 29 La présence de l'U.R.S.S. en Afrique dans les quelques pays socialistes fut reprise par la Chine (Van Dijk, 2011, 207), comme en Tanzanie. La Chine, présente en Afrique depuis les années 1960, jouit donc d'une visibilité grâce notamment à des investissements massifs à l'instar du projet TAZARA. Elle a très vite compris qu'au niveau diplomatique, elle devait adopter un tout autre discours que ceux employés jusqu'alors par l'ensemble des pays anciennement colonisateurs, ou que le dis-

cours proposé par les Américains qui avaient alors opté pour la même ligne que les Français. La Chine construisit un discours politique basé sur des relations commerciales respectueuses et plus équitables que celles proposées (Ibid.). C'est la mise en application du Consensus de Beijing qui fut initié par le président Jian Zemin lors de ses déplacements en Afrique en 1996. Cette posture fut saluée par de nombreux pays africains lassés par le discours d'assistance et d'aide au développement.

- 30 Celui-ci sera suivi par le Consensus de Washington puisque la même année, Bill Clinton réalisa une grande tournée américaine. L'accent du discours présidentiel américain était résolument tourné vers l'économie et les relations commerciales, mais beaucoup moins sur l'aide au développement. Les échecs successifs liés à la politique étatsunienne à l'égard du Moyen-Orient et menant à de lourds conflits ² pour sauvegarder l'acheminement de ressources naturelles, les poussèrent à investir l'Afrique avec pour cible privilégiée le Sénégal et l'Afrique du Sud. Le fameux « *Trade not aid* » brandi par le ministre des Affaires étrangères américain donne le ton au discours diplomatique engagé sur le continent africain.
- 31 Ces postures diplomatiques internationales de la Chine et des États-Unis particulièrement à l'égard du continent africain expliquent en grande partie le tournant historique de la diplomatie française. Dans la volonté d'étendre son influence à de nouveaux territoires, la France initia à l'égard de l'Afrique de l'Est sa politique bilatérale au milieu des années 1970. La France n'a jamais été pays colonisateur dans cette partie de l'Afrique et les premières relations diplomatiques furent initiées dans une période postindépendance où le capitalisme était défendu principalement par l'Ouganda et le Kenya. Le socialisme était défendu vigoureusement par la Tanzanie, présidée par le socialiste Julius Nyerere qui menait une politique dite d'autosuffisance, l'*Ujamaa*.
- 32 Mentionnons ici la politique de Julius Nyerere en évoquant brièvement la Déclaration d'Arusha, discours emblématique, faisant état point par point de grandes lignes directrices de sa politique. Lui qui participa au sommet organisé par les membres du mouvement des Non-Alignés en avril 1970, déclarait explicitement qu'il ne désirait pas construire la République de Tanzanie sur les bases de donations.

Puisque l'argent ne peut venir en aide aux pays pauvres en vue de leur développement, l'argent étant précisément ce qui fait défaut, il faut miser sur l'éducation et le capital humain du pays.

- 33 Ceci rentre également en adéquation avec le mouvement des Non-Alignés qui ne consiste pas, comme il a été beaucoup dit, en un « non choix » ou une neutralité par rapport au bloc de l'Est ou de l'Ouest, mais d'une troisième voie, refusant la division binaire du monde et proposant une émancipation correspondant identitairement, philosophiquement et politiquement aux pays qui en émettraient le souhait.
- 34 Le discours construit par la Chine répondra bien plus aux attentes d'un pays qui fit le choix du non-alignement qu'un discours proposant une politique d'aide au développement et qui voyait en ce mouvement une « neutralité ». Dans ce cadre, la France doit changer son fusil d'épaule pour continuer la course économique du développement et de la mondialisation. Le continent africain en est un centre névralgique puisqu'au cœur de l'exploitation des matières premières essentielles à la production industrielle.

II. Illustration de cette nouvelle Francophonie en Afrique de l'Est

- 35 L'un des constats de notre travail doctoral est que, la Francophonie étant intégrée à la politique extérieure, elle se soumet en partie aux décisions politiques prises dans un cadre régional intégrant d'anciens pays colonisés. Comment dès lors construire des discours, une posture qui puissent respecter l'ensemble des partenaires ? Nous nous intéressons à la mise en pratique concrète et humaine de ce tournant de la Francophonie engageant un tournant des francophonies. Et surtout, pour ce qui nous concerne, comment les linguistes, les didacticiens peuvent-ils, doivent-ils se positionner dans ces processus décisionnels politiques ? Ceux-ci ont en effet des conséquences sur la transmission des langues, sur la construction identitaire, et la rencontre à l'Autre. Il est impératif de penser, de conceptualiser pour éviter le fourvoiement intellectuel.
- 36 Le cas de la francophonie en Afrique de l'Est est une illustration d'un repositionnement de la Francophonie tel que défendu par la France. En respectant la vision intérieure/extérieure que nous avons énon-

cée en introduction, nous allons présenter les impératifs d'une telle conception, en exposant en premier lieu les orientations françaises. La politique extérieure est résumée dans deux documents cadres (*La France et l'Europe dans le monde, Livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France 2008-2020* ; *Stratégie 2011, Coopération au développement : une vision française*). Nous présentons ensuite les perspectives tanzaniennes en nous appuyant essentiellement sur le document *East African Community, Vision 2050* diffusé par la Communauté Est africaine pour saisir en détail les ambitions nationales et régionales de la Tanzanie. Ce bref exposé permet de saisir les contextes dans lesquels la francophonie s'envisage dans cette partie du monde et les ambitions au service desquelles les institutions les placent.

II.1. La France

- 37 La mondialisation et le développement³ sont les deux maîtres mots de la politique extérieure française nationale et européenne. La politique extérieure française trouve ses principales impulsions dans les modifications profondes des « équilibres mondiaux » (Delannoy, 2012, 23) c'est-à-dire dans la montée en puissance économique et politique de grands pays dits « émergents ». La Chine est sans doute l'exemple le plus notable puisque depuis les années 1990 sa croissance économique et son poids politique n'ont cessé de déstabiliser l'ordre mondial dominé jusque-là par les États-Unis et l'Europe. L'accélération de la croissance démographique globale et ses problèmes connexes comme le vieillissement de la population (géographiquement localisé), les migrations ou les disparités démographiques ont également participé aux bouleversements profonds des rapports de force.
- 38 Dans les deux documents choisis sont établies des directives claires à l'égard de l'usage du français sur la scène internationale, ainsi que de son enseignement. La francophonie apparaît dans la politique audiovisuelle extérieure avec deux principales cibles : l'Afrique subsaharienne et le Maghreb. En 2008, la Francophonie effectue toujours son tournant politique entamé au début des années 2000 (Juppé, Schweitzer, 2008, 97). Dans le Livre blanc, la francophonie est présentée comme un ensemble géographique, linguistique, rassemblé autour de la langue française. Celle-ci est véhicule de paix internatio-

nale: « Les affinités linguistiques peuvent servir à renforcer nos coopérations politiques ailleurs qu'à l'ONU et dans de nombreux domaines, par exemple le maintien de la paix. Nous devons donc assurer la présence du français comme langue de communication internationale dans les instances multilatérales. »

- 39 La défense du français s'appuie conceptuellement sur la défense du plurilinguisme et de la diversité culturelle, qui a pour conséquence d'insister sur l'apprentissage obligatoire de deux langues vivantes dans les cursus scolaires des pays de l'Union européenne. Est encouragé l'usage du français par les diplomates et les acteurs du milieu économique lors de leurs participations aux instances internationales. La francisation de la terminologie du monde du travail et le renfort statutaire du français sont autant de préoccupations s'imposant comme contingences politiques. Néanmoins, l'ambition de faire du français une langue véhiculaire au même titre que l'anglais est un combat dépeint comme perdu d'avance. L'une des recommandations énoncées dans le Livre Blanc vise la décentralisation de la France prise comme épigénètre de la F(f)rancophonie, au sein de l'espace francophone.
- 40 Au regard du document de 2011 exposant les stratégies françaises concernant sa politique extérieure, nous voyons un tournant radicalement orienté vers l'économie, pour le développement, et l'action engagée est nettement plus explicite concernant la planification linguistique. Quatre enjeux sont énoncés : la croissance et le développement durable, la lutte contre la pauvreté, la préservation des biens publics mondiaux et la promotion de l'État de droit comme facteur de développement. Dans ce cadre, l'enseignement supérieur est mis à contribution pour répondre au besoin de croissance et donc au besoin économique.

« La coopération française appuiera le développement équilibré d'une offre publique et privée d'enseignement supérieur par les partenariats en matière d'enseignement supérieur et de formation professionnelle et le soutien au développement de formations universitaires à l'étranger, notamment dans le cadre de la francophonie. »
(Ibid.)

- 41 Il convient de souligner que la politique française s'adapte aux territoires vers lesquels elle souhaite créer, renforcer ou atténuer les liens. Pour la France, la Tanzanie fait partie de la Z.S.P⁴ défini par le C.I.C.I.D.⁵ et faisait, en 2011, l'objet d'un Document Cadre de Partenariat (DCP) d'une durée de cinq ans. La Tanzanie a souhaité durant les années 1970 se rapprocher de l'ensemble des pays limitrophes Kenya, Ouganda. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, déjà membres du Commonwealth, initièrent la Communauté Est Africaine en 1999 à l'issue du *Treaty for the Establishment of the East African Community*. Le Burundi et le Rwanda rejoignirent l'institution en 2007.
- 42 Celle-ci sert toujours de pilier à l'Union douanière opérationnelle depuis 2005, au Marché commun de l'Afrique de l'Est ouvert en 2009, à l'Union monétaire dès 2014 et enfin la Fédération politique qui consolide des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire de toute la zone. Le secteur économique, dont les principales activités sont les activités agricoles, minières et touristiques, n'a cessé de croître tout au long de la dernière décennie. Depuis 2011, le taux de croissance de la Communauté Est Africaine affiche 6 %, ce qui lui a permis en 2014 d'afficher un PIB de 134 milliards de dollars pour une population totale de 148 422 millions d'habitants. De plus, cette région semble relativement stable économiquement (croissance continue sur le long terme) et politiquement puisqu'elle représente une terre d'accueil depuis plusieurs décennies pour les réfugiés des pays en guerre voisins.

II.2. Les intérêts tanzaniens

- 43 Selon les chiffres de la Banque Mondiale, le PIB de la Tanzanie était en 2017 de 52,09 milliards de dollars. Sa dette extérieure était estimée à 18,24 milliards de dollars soit près de 35 % de son PIB, ce chiffre ne prenant pas en compte les 2,5 milliards d'aide au développement. Cela signifie que la Tanzanie est un pays dont la santé économique dépend des pays extérieurs, et qu'elle n'a que peu de marge de manœuvre dans ses prises de décisions pour ce qui concerne ses ambitions futures.
- 44 Les principaux enjeux économiques de la Tanzanie sont l'émergence d'une industrialisation, les nouvelles technologies, le tourisme et le développement d'un secteur tertiaire solide. Le gouvernement tanzanien est intéressé par le développement du tourisme, de l'import-

export et d'un secteur tertiaire afin de faire émerger une classe moyenne et de disposer de devises étrangères. L'exploitation des ressources naturelles était et demeure un secteur extrêmement attractif. Nous rappelons que l'économie de ce pays est fondée principalement sur l'agriculture et qu'elle n'est pas encore semi-industrialisée.

- 45 Le tourisme représente pour la région de l'Afrique de l'Est 8,9 % de PIB et représentait en 2008 1,7 million d'emplois (Turner, 2017, 7) (prospection de 2,3 millions d'emplois en 2025). Pour la Tanzanie, le secteur du tourisme représentait plus de 700 000 emplois, soit 4,5 % de l'embauche globale du pays. En ce qui concerne le tourisme français, nos recherches nous permettent d'affirmer une augmentation de 50 % entre 2012 et 2015 du nombre de visas touristiques délivrés à des Français.
- 46 L'essentiel des politiques intérieure et extérieure de la Tanzanie se trouve concentré dans le document *East African Community*. Nous y voyons un lien net se dessiner entre la situation économique nationale et régionale de la Tanzanie et l'offre de formation universitaire voulue par les établissements de l'enseignement supérieur. Si ce lien existe dans la majorité des pays du monde, y compris en France, la situation économique de la Tanzanie fragilise ses décisions politiques dans la mesure où elle supporte une dette extérieure très importante contractée auprès de puissances étrangères, d'institutions bancaires internationales, dette pesant sur ses ambitions.
- 47 Dans le même temps, cette situation limite ses possibilités en termes d'exploration de nouveaux secteurs et contraint finalement l'ensemble de l'enseignement supérieur aux contraintes de marché. Cela n'est pas nouveau pour ce pays puisqu'il a beaucoup pâti des crises économiques successives qui eurent raison des politiques socialistes du premier président Nyerere. Les données concernant les taux de scolarisation au cours des trente dernières années indiquent que le taux de scolarisation à l'école secondaire était de 5 % en 1990, 6 % en 2000, 31 % en 2010 pour finir à 31 % en 2017.
- 48 Il existe un lien très net entre taux de scolarisation et crise économique puisqu'à la suite de l'effondrement économique et d'une terrible inflation à la fin des années 1980 jusqu'au début des années 1990, le gouvernement tanzanien se trouvait en incapacité de financer son

système d'éducation pour tous, et a dû privatiser en grande partie les établissements, primaires, secondaires et supérieurs.

49 D'un point de vue linguistique, la Communauté Est Africaine encourage grandement l'enseignement-apprentissage du kiswahili en tant que *lingua franca*. Les langues dites *indigènes* sont promues (East African Community, 2016, 42). Aucune langue n'est clairement mentionnée à l'exception du kiswahili. Il est toutefois fait mention dans l'Annexe n° 2, dans l'encadré « *tourism* » que ce secteur a des besoins en interprètes, traducteurs et « autres linguistes ». C'est ainsi le seul secteur pour lequel la francophonie peut apparaître comme nécessaire dans la mesure où les membres de la C.A.E, dont la langue des affaires, la langue de travail se trouve être l'anglais, veulent d'abord imposer le kiswahili comme concurrent.

50 La fenêtre d'accords concernant la Francophonie est assez étroite et en même temps assez pragmatique pour les deux parties. Si nous nous basons sur les enjeux énoncés, le contexte sociolinguistique, l'intérêt de chacune des parties et les moyens mis à disposition, il apparaît clairement que l'enseignement du français dans l'enseignement supérieur répond principalement à une demande professionnelle liée à un secteur en expansion, et suit donc la voie d'une francophonie plutôt orientée vers les marchés en répondant ainsi à des exigences nationales et régionales extérieures.

II.3. Le rôle du Burundi dans la perspective régionale

51 En novembre 2014, le Pacte linguistique entre la Francophonie et la République du Burundi fut ratifié par le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, Abdou Diouf, et le Président de la République du Burundi, Pierre Nkurunziza. Ce pacte, dont les termes s'appliquaient pour une durée de trois ans à compter de janvier 2015, stipulait que le Burundi devait « renforcer l'usage de la langue française et son rayonnement ainsi que celui de la culture francophone dans le pays et dans la sous-région ». L'application de ce texte se situe donc dans un contexte régional dans lequel le Burundi se doit d'endosser le rôle de promoteur de la langue française. En effet, le Burundi a l'impératif de favoriser l'enseignement-apprentissage du français sur son territoire et dans les territoires

« de la sous-région ». L'État doit aussi promouvoir les « produits culturels » tels que les livres ou les émissions de télévision par le biais de médias francophones. Ce texte nous interpelle dans la mesure où il fait aussi mention directe de la didactique du français à plusieurs reprises :

« Mettre en place des mesures d'aménagement linguistique adaptées au pays et au contexte régional et qui soient favorables à l'usage de la langue française. » (OIF, 2015, 1), « Définir, suite à la tenue d'États généraux sur la didactique des langues, les langues d'enseignement et les langues enseignées par niveaux » (Ibid.) et « Assurer, pour cela une formation initiale et continue de qualité des enseignants du primaire et des enseignants de français à tous les niveaux. » (Ibid.).

- 52 S'illustrent, comme nous le disions en préambule, les liens entre la politique intérieure et la politique extérieure mettant en jeu l'enseignement du français. Le ressort diplomatique dans lequel s'inscrit l'Organisation internationale de la Francophonie agit sur, et même planifie l'enseignement d'une langue à l'international. Finalement, la pression s'exerce de deux côtés pour la Tanzanie, c'est-à-dire par la relation bilatérale qu'elle entretient avec la France et le Burundi. La France participe activement à la formation des professeurs de français sur le territoire, en soutenant le *Dar es Salaam University college of education*, unique centre de formation des enseignants du cycle secondaire. Elle soutient aussi matériellement l'enseignement du français au Nord du pays. Celui-ci est proposé par des établissements publics dans des zones limitrophes avec la République Démocratique du Congo et du Rwanda. La relation Tanzanie-Burundi, quant à elle, s'inscrit dans une dimension régionale, par le biais de la C.A.E.
- 53 Le déploiement de ces efforts est à mettre en relation avec l'histoire franco-rwandaise qui fait écho chaque fois que la question de la Francophonie apparaît, notamment sous la forme d'une demande de statut du français en tant que langue de travail régionale. L'implication de la France dans le génocide dramatique des Rwandais tutsis, notamment par les livraisons d'armes avérées qui ont précédé les massacres de masse, n'est pas sans lien avec certaines prises de décision fermes du Rwanda en matière de politique linguistique, comme la suppression officielle de l'usage du français comme medium d'enseignement.

- 54 Par ailleurs, l'anglais et le kiswahili furent adoptés comme langues co-officielles aux côtés du français et du kinyarwanda (aux échelles nationale et régionale), et en tant que langues d'enseignement. Ils se substituent au français, conduisant à la modification des programmes scolaires des cycles primaire, secondaire et du supérieur. Le Pacte linguistique signé par le Burundi apparaît ainsi comme une tentative de rapprochement incarnée par un pays francophone pouvant prétendre à la défense de la Francophonie dans cette région.
- 55 Nous explorons maintenant la question de la francophonie sur le sol tanzanien afin de nous représenter la population visée par cette planification linguistique.

III. La francophonie en Tanzanie

III.1. Les populations francophones

- 56 Comme nous en avons déjà fait mention, les statistiques obtenues auprès du Ministère de l'Immigration tanzanien en 2016 indiquaient un flux croissant (+ 50 %) de visiteurs⁶ depuis 2012. La tendance était similaire pour d'autres pays francophones comme la Belgique, le Luxembourg et la Suisse qui ont vu leur nombre de visiteurs doubler voire tripler au cours de la même période. Mais les touristes francophones ne sont pas les seuls francophones que nous trouvons sur le territoire tanzanien. L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés estimait, en 2014, 455 522 réfugiés provenant de la République Démocratique du Congo dans la région des Grands Lacs. Ce chiffre est directement imputable à l'exode dû à la guerre. En effet, la Tanzanie est le premier pays d'accueil de la région si l'on s'en réfère au Livre Blanc (Juppé, Schzeitzer, 2008, 29). Notre travail de terrain indique que cette population présente un bilinguisme kiswahili-français et un usage de l'anglais limité dans certaines situations formelles.
- 57 Selon les Nations Unies, les réfugiés vivent principalement dans le camp de Nyarugusu au nord-ouest du pays près de Kasulu. Les témoignages recueillis auprès de professeurs de français congolais indiquent une diaspora en Tanzanie ciblée dans trois principaux foyers : Arusha, Dar es Salaam et Kigoma. Cette population fragile a un rapport parfois violent avec sa francophonie car la langue est as-

sociée à une scolarité suivie dans un territoire en état de guerre. La politique de valorisation du kiswahili pousse dans le même mouvement les minorités linguistiques à limiter l'usage de leur langue africaine. C'est le cas pour les locuteurs de langues régionales tanzaniennes, c'est également le cas pour les réfugiés arrivant en Tanzanie, locuteurs du kasaï, du kiluba, du kirundi ou du lingala.

- 58 Le français constituant un capital linguistique intéressant dans un pays anglophone frontalier à trois pays francophones, certains réfugiés ou anciens réfugiés ont fait le choix de l'enseigner sans avoir reçu de formation professorale. Il existe donc de petites structures particulièrement localisées à Dar es Salaam et à Arusha où l'on enseigne le français de façon improvisée. Ces institutions touchent bien souvent une population étudiante tanzanienne peu aisée qui souhaite soit renforcer ses compétences en langue - qu'elle acquiert par ailleurs à l'Université -, soit élargir son répertoire langagier.
- 59 Ces petits centres ne sont pas en mesure de concurrencer les deux Alliances françaises du pays (Arusha, Dar es Salaam) dans la mesure où ils ne touchent pas les mêmes cibles d'apprenants et disposent de petits moyens. La langue semble ici être un moyen de subsistance pour une population fragile socialement et économiquement. Reste toutefois notable la production de supports pédagogiques, de véritables manuels à usage autodidacte pour leur large majorité.
- 60 Nous poursuivons notre présentation de l'enseignement du français au sein de l'enseignement supérieur en Tanzanie en décrivant brièvement le système universitaire tanzanien, puis en détaillant les différentes filières dans lesquelles l'enseignement-apprentissage du français est présent.

III.2. L'enseignement du français dans l'enseignement supérieur en Tanzanie

- 61 En 1961, la Tanzanie ne comptait qu'une université à travers tout le pays : l'Université de Dar es Salaam. La seconde fut l'Université pour l'agriculture de Sokoine à Morogoro en 1965 (officialisée en 1984). Au niveau régional, le système d'enseignement supérieur, créé en 1963 (*University of East Africa*), faisait coopérer le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie pour l'édification d'une organisation universitaire régionale.

Cette organisation était dans sa structure un *college* extérieur indépendant de *l'University of London*. *L'University of East Africa* vécut sept ans puis se démantela par la prise d'autonomie totale des universités en 1970 (Mazrui, 1978, 256).

- 62 Les premiers accords de Coopération culturelle et technique furent signés en 1974 à Dar es Salaam et firent état d'une assistance française humaine et matérielle afin de développer l'enseignement du français langue étrangère dans l'enseignement supérieur. Dans un pays *de facto* anglophone et kiswahilophone, l'enseignement du français était une nouveauté puisque la langue française était inexistante dans l'environnement direct des apprenants. Deux Alliances françaises furent créées : l'une dans la ville côtière de Dar es Salaam et l'autre au nord du pays, à Arusha.
- 63 La Francophonie et l'aide apportée par la France s'entendaient à l'époque comme le moyen de faciliter la communication avec les pays francophones frontaliers. La politique linguistique extérieure allait alors dans ce sens puisque des accords de coopération furent également signés avec le Kenya et l'Ouganda dans la perspective de renforcer la Francophonie dans cette partie de l'Afrique durant cette période.
- 64 Après une crise économique dans les années 1980, la gratuité du système éducatif tanzanien fut remise en cause. Le système de financement de l'enseignement supérieur imposa d'abord une libéralisation des établissements du supérieur et une diminution drastique du financement des frais d'inscription des étudiants tanzaniens. En conséquence, de nombreuses universités privées virent le jour. La Tanzanie comptait en 1961 5000 étudiants pour une population un peu supérieure à 25 millions d'habitants. Le gouvernement finit de construire en 2006 onze universités dans les grandes villes du pays, enregistrant pour la même année 53 831 inscriptions dans le secteur public. Dix-neuf universités privées ouvrirent leurs portes dans la foulée d'une libéralisation importante de l'enseignement supérieur, ainsi que de son mode de financement.
- 65 Concernant l'enseignement du français, nous comptons en 2016 quinze universités et un centre d'enseignement du français rassemblant 1124 apprenants (Delabie, 2016, 34). Moins d'une quarantaine de professeurs enseigne le français tous établissements confondus.

L'offre universitaire est plurielle et s'adresse à la fois aux filières dédiées à l'éducation et à la linguistique (Bachelor of Arts and/with Education, Bachelor of Languages and Interpreting) et aux filières liées au tourisme et au management. Trois universités offrent un enseignement du français avec une orientation *professionnelle*. Le français vient ici compléter une formation particulière (tourisme, marketing, ressources humaines...).

- 66 Ces programmes sont donc élaborés dans une optique de français de spécialisation avec mise en contexte concrète de l'usage du français par l'étudiant dans sa future vie professionnelle. À l'Université de Sokoine à Morogoro, cet enseignement donne lieu à des visites de parcs naturels (Mikumi à Morogoro) et de stages au sein de compagnies touristiques.
- 67 Cinq universités, dont l'Université de Dar es Salaam, proposent un apprentissage du français, couplé avec d'autres langues, en vue de développer des compétences en traduction et en interprétariat. L'Université d'État de Zanzibar (S.U.Z.A.) propose, quant à elle, un enseignement du français plutôt orienté vers la linguistique avec des enseignements complémentaires en culture et civilisation françaises. Enfin, l'Université de Saint-Augustine (SAU) dispense un enseignement de français *basic* et délivre des certificats d'aptitudes en français. Ce type de certificats existe également à l'Université Musulmane de Morogoro depuis peu pour la première année d'étude. Celle-ci n'est sanctionnée par aucun examen à proprement parler.
- 68 Concernant l'aménagement de l'enseignement/apprentissage du français, les institutions liées à l'ambassade sont les seules équipées en manuels pédagogiques expertisés. Cette diffusion de matériel, importé de France, peut être critiquable du fait du modèle pédagogique européen qu'elle propose et le coût important que cela représente pour les apprenants désirant en faire l'acquisition. Cependant, il demeure un accès à la fois pour les apprenants et pour les enseignants de français à un enseignement du français conforme à un enseignement institutionnel. En dehors de celle-ci, des enseignants africains francophones ont pallié le manque de matériel par des ressources internet et surtout par la conception de manuels. Sur place, nous en avons compté seize, dédiés à l'apprentissage scolaire et autodidacte. Certains sont importés d'Inde mais la majorité sont produits en Tan-

zanie par des enseignants de français originaires des territoires africains francophones limitrophes, en dehors des institutions.

- 69 Notre travail met en évidence la présence de variations linguistiques visible sur l'ensemble de ces manuels proposés par la librairie nationale de Dar es Salaam et accrédités pour l'enseignement à destination des niveaux A0 à A2 et s'adressent à des niveaux primaires, collèges et supérieur. Leur majorité est constituée de manuels bilingues anglais/français, quelques manuels unilingues français, et seulement deux manuels trilingues anglais/français/kiswahili. Du point de vue de la langue, notre travail a mis en évidence des traces de variations phonétiques, lexicales et, aussi, des erreurs orthographiques ou encore des fautes de frappes.
- 70 Nous comptons ainsi, chez les auteurs congolais et mahorais, des emplois vieillis tout particulièrement dans les domaines de l'habillement, de la cuisine et de l'environnement scolaire. Comme le disent Julien Eychenne et Douglas Walker, ces archaïsmes s'expliquent par un substrat colonial dont certaines unités sont tombées en désuétude en France. De manière générale, la focalisation culturelle des manuels s'exprime dans la toponymie, l'anthroponymie et les illustrations choisies par les auteurs mettant en scène exclusivement des personnages aux physionomies noires africaines en contexte africain.
- 71 Le traitement de l'orthoépée⁷ s'appuie sur la prononciation de l'anglais normé pour plusieurs manuels, notamment ceux venus d'Inde. Plusieurs auteurs ont créé leur propre système de transcription pour aider l'oralisation de l'écrit, car ces manuels ne sont accompagnés ni de supports audio ni de supports vidéo, ce qui peut créer de la confusion chez les étudiants.
- 72 Ces manuels, peu coûteux, rencontrent du succès chez les apprenants de classe moyenne puisqu'ils sont réédités. Néanmoins, le bât blesse lorsque les apprenants approfondissent leur apprentissage et comparent ces manuels avec des ressources disponibles sur internet, ou dans les Alliances françaises, universités bien équipées. Les erreurs au sein de la variation sont interprétées comme « variation erronée », en conséquence de quoi les tentatives de la francophonie locale d'appropriation périclitent par manque d'expertise.

IV. Représentations des étudiants

IV.1. Enquête auprès des étudiants

- 73 Après une enquête par questionnaire et par entretiens semi-directifs réalisés en 2016 dans quatre villes de Tanzanie auprès de 198 étudiants, nos résultats ont mis en évidence les raisons du choix de l'apprentissage du français, son usage, la perception des francophones et ce que les étudiants auraient aimé modifier dans le but d'améliorer leur apprentissage. Les étudiants déclaraient choisir l'apprentissage du français pour des raisons professionnelles à 41,4 %.
- 74 De manière générale, la grande majorité des étudiants voyaient l'université comme un centre de formation leur permettant d'accéder à un métier rémunérateur dans le secteur tertiaire. Le mode de financement des frais universitaires, qui ne sont plus supportés par l'État depuis la mise en place du *Higher Education Student Loan Board* de 2006, consistait donc pour ces derniers en la contraction de prêts nationaux dont ils doivent s'acquitter une fois leurs études terminées.
- 75 Hormis quelques exceptions, les étudiants débutent pour la plupart leur apprentissage du français à l'université. Ils ne connaissent pas de communautés francophones et ne parlent français qu'entre pairs. La perception de la population francophone est d'ailleurs disparate suivant qu'ils aient été amenés à rencontrer des francophones ou non. Lorsque ce n'est pas le cas, ils s'appuient essentiellement sur des stéréotypes liés à la gastronomie, au romantisme, à la politesse, diffusés par les masses médias, ou aux images véhiculées sur les produits textiles importés de Chine. On note que la francophonie dont ils parlent est davantage européenne dans leur imaginaire. *A contrario*, les rares expériences personnelles modifient profondément leurs discours. Ils évoquaient ainsi la francophonie africaine par les rencontres qu'ils avaient pu faire de Congolais et de Rwandais.
- 76 La francophonie est quasiment inexistante dans l'environnement quotidien. Aussi, l'une des seules manières pour les étudiants d'être confrontés au français est dans la recherche volontaire sur internet et particulièrement par le biais de YouTube ainsi que par la radio et notamment les chansons congolaises diffusées dans les programmes

tanzaniens. La musique congolaise est très populaire en Tanzanie et les paroles mêlent le lingala, le français et le kiswahili.

- 77 Pour les étudiants, il existe une distance nette entre la francophonie européenne et la francophonie locale. Ils disent reconnaître l'« accent congolais » (/y/ réalisé /i/, /ə/ réalisé /e/, /ʁ/ uvulaire réalisé comme /r/ apical) qu'ils jugent fautif et moins « esthétique » que l'« accent français », le « vrai » français. Les étudiants insistent également sur le fait que les locuteurs congolais, qu'ils s'imaginent pour la plupart, « mélangent les langues » et ne parlent pas vraiment français. Pour autant, la façon dont ils dépeignent les francophones de la région leur ressemble. Ils argumentent que ces francophones-là se « comportent » comme eux, « mangent la même chose ». La Francophonie du Nord et du Sud, celle qui procure l'aide à la coopération et celle qui la reçoit, sont clairement identifiées par les étudiants, comme deux francophonies distinctes en s'appuyant sur des critères linguistiques, environnementaux et de l'habitus.
- 78 Enfin, les étudiants établissent tous le même constat quant aux améliorations qu'ils souhaiteraient : ils voudraient davantage d'heures de classe car le nombre d'heures de français dans les programmes oscille entre deux et douze heures par semaine avec un absentéisme des professeurs conséquent. Les professeurs de français universitaires sont très sollicités pour l'interprétariat, dans un cadre diplomatique, ce qui les amène à se déplacer dans d'autres pays. En conséquence de quoi, les heures d'enseignement sont rognées pour leur permettre de satisfaire toutes les demandes, constituant un complément de salaire dépassant de loin parfois leur salaire d'agent fonctionnaire tanzanien.
- 79 Ces professeurs tanzaniens sont ainsi amenés à travailler en étroite collaboration avec l'ambassade de France et l'Organisation internationale de la Francophonie. Ce sont les occasions où ils peuvent s'exprimer en français qui manquent aux étudiants. Puisqu'à l'exception d'avec leur professeur, les étudiants n'ont pas la possibilité de parler français dans leur environnement direct, la langue française pensée comme langue circonscrite à l'exercice professionnel se trouve renforcée.
- 80 Les étudiants situent prioritairement leur avenir en Europe avec la France comme principale destination. L'Afrique arrive en deuxième position en citant les pays de la Communauté Est Africaine (Kenya,

Tanzanie), puis des destinations qui n'ont pas grand lien ni avec leur profession, ni avec la langue d'apprentissage comme par exemple la Libye, le Libéria ou encore le Botswana en raison de leur représentation d'une économie florissante. Aucun étudiant n'a cité le Burundi, la République Démocratique du Congo ou le Rwanda. La raison est qu'ils savent que leur pays accueille des réfugiés en provenance de ces pays, les francophones pauvres. Ils savent aussi que ces pays sont instables politiquement et qu'aller y travailler représente un risque.

IV.2. Discussion

- 81 Nous pouvons donc dire que, du point de vue de la politique linguistique, le discours parvient à circonscrire la représentation de la langue française au domaine économique et professionnel. Plusieurs facteurs expliquent cette réussite, et notamment le faible nombre des acteurs mis en contact par le biais des institutions. Là, l'interdiscursivité apparaît être le premier relais de la politique, les professeurs (par ailleurs traducteurs, interprètes, concepteurs de programmes) incarnant le maillon essentiel entre les institutions de la Francophonie, les apprenants et les institutions universitaires tanzaniennes⁸.
- 82 Cela est d'autant plus vrai que l'enseignant représente un modèle fondamental dans la culture d'apprentissage tanzanienne. L'absence de la langue française dans l'espace public et l'encouragement de la Tanzanie, dans le cadre d'une politique à la fois nationale et régionale, à développer le secteur du tourisme, renforce son rôle.
- 83 Les situations politiques et économiques des pays francophones frontaliers à la Tanzanie ne parviennent pas à attirer l'expatriation malgré les discours favorisant la Francophonie régionale de la Tanzanie. Les francophones réfugiés n'incarnent pas la Francophonie source de croissance économique. Mécaniquement, ces éléments renforcent la centralisation de la France dans l'espace francophone, puisque celle-ci apparaît être la seule porte de sortie valable dans un avenir hors de la Tanzanie.
- 84 Cette centralisation est également linguistique puisque la variation de français permettant d'intégrer la mondialisation et des postes rémunérateurs n'est pas, pour les apprenants, le français parlé par les Congolais ou les Burundais, jugé fautif, mais le français parlé par les

Français ou par les professeurs de français tanzaniens qui ont été formés par le biais de l'ambassade et qui ont eu l'opportunité dans leur parcours de parfaire leurs compétences linguistiques par des séjours en France.

- 85 Cette politique, qui vient modifier les imaginaires linguistiques en fondant sa base de réflexion sur une politique extérieure (basée elle-même sur la concurrence des marchés), doit être questionnée, surtout dans la mesure où, en Tanzanie, elle tend à dévaloriser des populations francophones fragilisées par la dissonance créée discursivement. Se crée alors un écart entre une francophonie performante, s'intégrant à la mondialisation et aux besoins économiques futurs, et une francophonie tournée vers la littérature, le domaine de la culture.
- 86 Cette dissonance participe à un auto-odi (Alen Garabato, Colonna, 2016) puisqu'elle oppose deux populations africaines, noires, culturellement proches sur des questions linguistiques et économiques. Les étudiants qui ont appris le français avant l'université avec des enseignants qui ont construit leurs compétences linguistiques soit au Burundi soit en République démocratique du Congo ou au Rwanda, reconnaissent les spécificités de ces variations de français et les dénigrent car ils comprennent que ces variations ne sont pas valorisées. Le positionnement en tant que nouveau locuteur du français devient problématique dans la mesure où les apprenants tanzaniens doivent se positionner dans l'espace social francophone.
- 87 Enfin, tous ces éléments fragilisent la francophonie dans cette région, créant un sentiment d'amertume au sein de la population congolaise qui se voit fermer les portes de l'emploi. Dans le même temps, de jeunes professeurs tanzaniens prennent petit à petit les postes qui étaient occupés jusqu'à présent par des professeurs étrangers. Ces problèmes ne semblent pas pouvoir être résolus par la politique éducative tanzanienne actuelle : la formation proposée pour former les futurs enseignants est insuffisante tant en nombre d'heures qu'en contenu, et les étudiants, ne pratiquant pas suffisamment à l'oral, voient mécaniquement leurs compétences linguistiques baisser.

Conclusion

- 88 Si la langue étrangère est le résultat d'un processus diplomatique, sa définition en est par conséquent extrêmement dépendante en tant qu'objet. Comme nous l'avons vu, de la Renaissance jusqu'à la fin de la Guerre Froide, et, comme nous pourrions l'appeler, avec le « Temps des émergences », les tournants idéologiques, politiques, diplomatiques façonnent la langue et l'imaginaire linguistique et se diffusent, aussi, par le biais de l'enseignement et de ses acteurs. En Tanzanie, le corps diplomatique en charge de transposer l'essentiel de la politique interne à l'étranger par son réseau d'acteurs se trouve contraint par les rapports de force internationaux et les ambitions de développement économique et humain des chefs d'État de la région dont les pays émergents sont aujourd'hui les partenaires privilégiés. Ceci a pour conséquence de limiter drastiquement l'accès à la langue pour les apprenants : réticences régionales malgré l'appui du Burundi, mode de financement par quotas, faible nombre d'enseignants qualifiés, absence de la langue dans l'environnement. Ainsi, la politique *in vitro* menée relève davantage d'une politique symbolique. Est donc laissé aux enseignants de français locaux, précaires, le soin de pallier le manque de matériel didactique et pédagogique. Cette autorégulation diffuse *in fine* les variations régionales parsemées d'erreurs dues à une formation linguistique trop lacunaire, renforçant l'idée que cette francophonie locale n'est pas fiable alors qu'elle représente l'avenir.
- 89 Quel est donc l'avenir de la francophonie et de l'enseignement du français en Tanzanie ? La situation doit nous interpeler en tant que linguistes, didacticiens, universitaires, sur le rôle que nous jouons dans ce système d'enseignement supérieur qui se professionnalise de plus en plus, laissant de côté la recherche et le partage de connaissances, le savoir qui était sa raison d'être initiale. La production de matériel pédagogique nécessiterait pourtant une recherche et une expertise afin d'accompagner l'innovation didactique et la variation, identité de la francophonie dans cette région, tout autant qu'un soutien médiatique à la francophonie dans le but de renforcer sa présence dans l'environnement tanzanien. Une réelle curiosité et un goût pour la langue, d'aucuns diront un marché, animent la francophonie en Tanzanie : autant d'atouts qui pourraient être mis en valeur par

l'apport d'une expertise linguistique, d'où qu'elle vienne, venant soutenir l'innovation africaine.

BIBLIOGRAPHY

- Alen Garabato C., Colonna R. (2016), *La « haine de soi » en sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 2018.
- Badel L. (2006), « Pour une histoire de la diplomatie économique de la France, Vingtième Siècle ». *Revue d'histoire*, p. 169-185.
- Carrère C., Masood M. (2012), *Étude sur le poids économique de la langue française dans le monde*, Fondation pour les études et recherche sur le Développement International (FERDI) et Université de Genève.
- Chaubet F., Martin L. (2011), *Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin., coll. « U ».
- Cuq J.-P. (2003), (dir.), *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, Paris, Clé international.
- Dabène L. (1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, coll. « Références ».
- Delabie A. (2016), *Enseignement du français en Tanzanie dans l'enseignement supérieur*, Dar es Salaam, Ambassade de France à Dar es Salaam.
- Delannoy S. (2012), *Géopolitique des pays émergents, Ils changent le monde*, Paris, Presses universitaires de France.
- East African Community (2016), *Vision 2050, Regional Vision for Socio-Economic Transformation and Development*, Arusha, Tanzania.
- Haghighat C. (1991), *Histoire de la crise du Golfe*. Paris, Complexe (programme ReLIRE).
- Heller M., Mc Elhinny B. (2017), *Language, Capitalism, Colonialism: Toward a Critical History*, Amsterdam, Amsterdam University Press.
- Houdebine-Gravaud A.-M. (1996), « Théorie et méthodologie de l'imaginaire linguistique » dans Canut C. (ed.), *Imaginaires linguistiques en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- Jeanneson S. (2012), « Les écrivains diplomates, acteurs ou instruments d'une diplomatie culturelle ? Le cas du Quai d'Orsay au premier XXème siècle » dans Badel et al., *Ecrivains et diplomates*, Paris, Armand Colin.
- Juppé A., Schweitzer L. (2008), *La France et l'Europe dans le monde, Livre blanc sur la politique de la France 2008-2020*, Paris, La documentation française.
- Lane P. (2017), *Présence française dans le monde, l'action culturelle et scientifique*, Paris, La documentation française.
- Lefèvre M. (2003), *Le soutien américain à la Francophonie, Enjeux africains 1960-1970*, Paris, Presse de Sciences Po, coll. « SciencesPo Histoire ».

Leriche F. (2003), « La politique africaine des États-Unis : une mise en perspective », *Afrique contemporaine*, vol. 3, n° 207.

Mazrui A. (1978), « Political values and the educated class in Africa », Californie, University of California.

Meimon J. (2007), « Que reste-t-il de la Coopération française ? », *Politique africaine*, n° 105, p. 27-50.

Organisation internationale de la Francophonie, (1997), *Déclaration de Hanoi*, p. 1.

Organisation internationale de la Francophonie, (2014), *La langue française dans le monde*, Paris, Nathan.

Organisation internationale de la Francophonie, (2015), *Pacte linguistique*

entre la Francophonie et la République du Burundi, Dakar.

République française, (2014), *Budget général, mission interministérielle, projets annuels de performances, annexes du projet de loi de finances pour 2015*, Paris, Aide publique au développement.

Tenzer N. (2018), « L'expertise internationale et la diplomatie d'influence » dans Balzacq T. et al., *Manuel de diplomatie*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Relations internationales », p. 341-351.

Turner R. (dir), (2017), *Travel and tourism economic impact 2017 Tanzania*, World Travel and Tourism Council.

Van Dijk M. P. (ed.) (2011), *New Presence of China in Africa*, Amsterdam, Amsterdam University Press.

NOTES

1 Services de coopération et d'action culturelle

2 Selon Chapour, Haghighat, la Première Guerre du Golfe totalisa ainsi 88 500 tonnes de bombes dont 81 000 non guidées lancées aveuglément et coûta près de 70 milliards de dollars. C'est ainsi que 100 000 Irakiens et 5554 soldats américains perdirent la vie.

3 Dans le document *Stratégie 2011, Coopération au développement : une vision française*, document cadre de 2010 diffusé par le Ministère des Affaires étrangères, nous comptons 387 occurrences de « développement » sur 64 pages (hors annexe).

4 Zone de Solidarité Prioritaire

5 Comité interministériel de la coopération internationale et du développement.

6 Délivrance de visas touristiques

7 Oralisation de l'écriture

8 En Tanzanie, c'est la *Tanzanian Commission of Universities (TCU)* qui est en charge d'enregistrer les professeurs de français à l'université et de valider officiellement les programmes universitaires.

ABSTRACTS

Français

Cet article propose de revenir sur les évolutions de la politique extérieure française et leurs conséquences sur la diplomatie culturelle et la Francophonie. La « langue étrangère » est, avant tout, le résultat d'une politique, d'un processus diplomatique. Ce pan définitionnel, trop souvent omis par les didacticiens, est pourtant sous-jacent aux travaux de Valérie Spaëth ou encore Monica Heller lorsqu'elles mettent en évidence les liens entre politiques linguistiques, idéologies et construction ontologique de la langue en tant qu'objet.

Ces liens ne datent pas de la colonisation. Ils apparaissent en France dès le XVI^e siècle, à l'éclosion de la diplomatie culturelle. Nous retraçons donc cet itinéraire des rapports entre politique extérieure, diplomatie et didactique des langues. Nous décrivons également l'état actuel de la diplomatie culturelle et ce que cela induit pour la Francophonie et son aménagement.

Nous présentons ensuite le tournant diplomatique majeur qu'a pris, selon nous, la diplomatie française et, avec elle, la Francophonie en revenant sur l'histoire de ce couple politique et intellectuel. Après un bref retour historique retraçant la façon dont la France a orienté depuis le XVI^e siècle son discours à l'égard de sa politique extérieure, nous nous arrêtons plus longuement sur la manière dont, ces dernières années, la diplomatie économique a pris de plus en plus de place au sein du Ministère des Affaires étrangères. La diplomatie culturelle, dans laquelle se trouve intégré l'enseignement-apprentissage du français, a été impactée par une orientation économique inspirée notamment par le contexte international et l'influence chinoise sur le plan diplomatique.

Notre travail est centré sur la F(f)rancophonie en Afrique de l'Est, plus précisément la Tanzanie. Nous illustrons donc le rapport intérieur/extérieur en présentant la posture de la France à l'égard de la région, la façon dont les institutions satellites de la Francophonie la relaient sur le terrain par la biais d'un sas diplomatique. La France et la Tanzanie partagent des intérêts économiques et diplomatiques que la Francophonie scelle un peu plus. Ce rapprochement est scruté par le Burundi et le Rwanda, pays francophones et membres de la Communauté Est africaine, qui jouent tous deux un rôle décisionnel incontournable.

Enfin, nous nous interrogeons quant à notre rôle dans ce processus spécifique de politique linguistique extérieure : comment, en tant qu'universitaires, devons-nous nous positionner face à ces idéologies mises au service du politique dans le but de modifier les programmes d'enseignement ?

English

This paper examines the evolution of the foreign policy and its consequences on the cultural diplomacy and the Francophonie. The “foreign language” is, above all, the result of a policy, of a diplomatic process. This entire segment of the definition, too often forgotten, is nonetheless underlying the work of Valérie Spaëth or Monica Heller when they demonstrate the links between linguistic policies, ideologies and ontological construction of the language as a scientific object.

The links between politics and language teaching abroad is hardly a new development and not necessarily the heritage of colonisation. They appear in France from the very start of the 16th century, at the blossoming of the cultural diplomacy. We redraw, therefore, the itinerary of the relationship between foreign policy, diplomacy and language didactic. We describe the current state of the cultural diplomacy and what it means nowadays for the Francophonie and its concrete strategic planning.

We then present the major diplomatic turn that took, according to us, the French diplomacy and with it the Francophonie, looking back over this political and intellectual couple. After a brief glimpse to the past, tracing the way France had oriented since the 16th century its speech toward its foreign policy, we focus longer on how, over the past few years, the economic diplomacy has taken more and more space within the Ministry of Foreign Affairs. The cultural diplomacy, within the French language teaching is integrated, has been impacted by an economic orientation inspired notably by the international context and Chinese influence on the diplomatic aspect.

The focus of our research is the Francophonie in East Africa, more specifically in Tanzania. We therefore illustrate the connection internal/external by showing the posture of France toward the region, the way Francophonie's satellite institutions relay in the field by a diplomatic hallway. France and Tanzania share economic and diplomatic interests that Francophonie seals a little more. These rapprochements are scrutinised by Burundi and Rwanda, French speaking countries and members of the East African Community, both of them playing an inescapable decisional role.

Finally, we question ourselves about our own role in this specific foreign language policy process: as academicians, how should we position facing ideologies which are used by politicians with the aim of modifying teaching programs?

INDEX

Mots-clés

Francophonie, politique linguistique extérieure, coopération, didactique du FLE, Afrique de l'Est

Keywords

Francophonie, external language policy, cooperation, FFL teaching, East Africa

AUTHOR

Anaïs Delabie

Anaïs Delabie, doctorante à l'Université de Rouen sous la direction de Fabienne Leconte, est membre du laboratoire Dylis. De 2013 à 2016, elle fut lectrice de français en Tanzanie et consultante auprès de l'Ambassade de France à Dar es Salaam, ce qui lui a permis de mener une recherche de terrain en observation participante. Elle introduit une dimension historico-politique à ses travaux en didactique des langues.